

Encadrement législatif sur la découvrabilité des contenus culturels francophones



MÉMOIRE

***« La découvrabilité en ligne
passe par la découvrabilité hors-ligne,
facilitée par les curateurs culturels »***

2024-Juillet-08

Rédigé par : *Youri Dominique*

Table des matières

1. Introduction	3
2. La découvrabilité en ligne et hors-ligne.....	4
2.1. Types de curateurs.....	5
2.2. Études de cas et témoignages	6
3. Principales recommandations	6
3.1. Objectifs et portée du cadre légal.....	7
3.2. Nouveaux droits culturels, obligations et recommandations	8
3.3. Suivi de la mise en oeuvre	10
4. Conclusion	11

1. Introduction

La découvrabilité des contenus culturels francophones est un enjeu crucial dans un monde où la globalisation et les technologies numériques dominent la scène culturelle. En effet, les artistes musicaux francophones doivent relever des défis uniques pour se démarquer sur une scène mondialisée, souvent dominée par des contenus anglophones. Ces défis sont amplifiés par les algorithmes des plateformes de streaming et des réseaux sociaux, qui favorisent souvent les artistes les plus populaires, créant ainsi une barrière pour les nouveaux talents.

Actuellement, les curateurs culturels privilégient majoritairement la musique étrangère. Les éditeurs de playlists d'espaces publics, les DJs et les superviseurs musicaux ont du mal à accéder à la musique émergente locale. « *Les algorithmes des plateformes de diffusion audio en continu font notamment en sorte que la musique québécoise se fraie plus difficilement un chemin jusqu'aux oreilles des mélomanes* », explique Ève Paré, directrice générale de l'ADISQ. « *Le comportement des utilisateurs [sur les plateformes] est souvent passif, donc on se laisse porter par l'algorithme ou par des listes de lecture. Et ils ne favorisent pas nécessairement la découverte d'artistes d'ici.* »

En 2023, 27,8 milliards d'écoutes ont été faites sur les plateformes de streaming au Québec. De ce nombre, seulement 7,5 % concernent des œuvres interprétées par des artistes du Québec, une légère baisse par rapport à l'année précédente (8 % en 2022), selon [le rapport annuel de l'Observatoire de la culture et des communications \(OCCQ\) de l'Institut de la statistique du Québec \(ISQ\)](#). En 2024, peu de Québécois figurent dans le top 100 des musiques écoutées en ligne au Québec. Charlotte Cardin (14e), Alexandra Stréliski (43e), Souldia (67e) et Céline Dion (91e) sont les rares exceptions.

La jeunesse québécoise écoute de plus en plus sa musique en ligne, mais les services de streaming ne sont pas soumis aux règles du CRTC, contrairement aux radios, qui doivent diffuser un minimum de musique d'ici. « *Promouvoir des contenus d'expression culturelle francophone, c'est une manière d'assurer la transmission de notre langue, de rendre notre culture attrayante et, par le fait même, de préserver nos identités* », souligne Véronique Guèvremont, titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles et professeure de droit à l'Université Laval.

Face à ces enjeux, les 2 hypothèses que ce mémoire veut démontrer sont les suivantes :

- 1) **La découvrabilité en ligne des artistes francophones peut être significativement améliorée grâce à leur découvrabilité hors-ligne.**
- 2) **Les DJs, les organisateurs d'événements, et les superviseurs musicaux, en tant que curateurs culturels, jouent un rôle crucial dans la promotion des artistes francophones.**

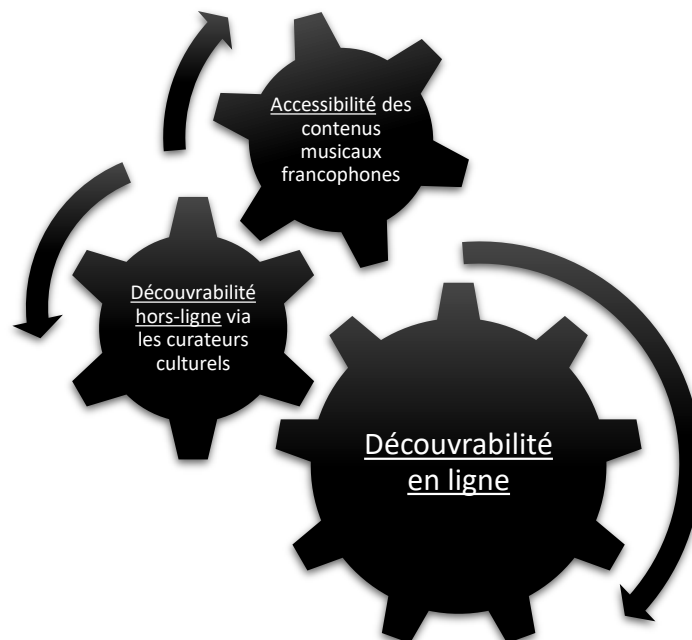
Les défis auxquels ces curateurs font face sont l'accès limité à la musique émergente locale et la domination des algorithmes qui favorisent les artistes internationaux. Les prescripteurs jouent un rôle essentiel en faisant découvrir de nouveaux talents au public, en créant des connexions émotionnelles et en amplifiant la visibilité des artistes sur les plateformes numériques. L'accès limité à la musique émergente locale et la domination des algorithmes favorisent les artistes internationaux.

Plus tôt cette année, un rapport commandé par le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, avait identifié une trentaine de pistes pour augmenter la promotion et la visibilité des contenus francophones sur le web : [LA SOUVERAINETÉ CULTURELLE DU QUÉBEC À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE](#). Une des recommandations proposait au gouvernement du Québec de voter une loi afin d'assurer « *un droit fondamental à l'accès et à la découvrabilité des contenus d'expression originale de langue française.* »

Il y a une opportunité de mettre en avant l'importance des curateurs dans l'écosystème musical pour promouvoir la musique francophone, compte tenu de la popularité des musiques urbaines chez les jeunes (selon l'étude de l'OCCQ). Pour faciliter la tâche des curateurs (prescripteurs), [HITstory](#) propose une solution numérique facilitant leur accès à des contenus musicaux de qualité, augmentant ainsi la découvrabilité hors-ligne, puis en ligne.

HITstory, en tant qu'incubateur de production et de découvrabilité musicale, est dédié à la promotion et à la visibilité des artistes, ici et à l'international. Nous fournissons des solutions technologiques innovantes qui facilitent l'accès des curateurs culturels à des contenus musicaux de qualité, augmentant ainsi la découvrabilité hors-ligne et en ligne. Notre solution numérique repose sur la transparence et l'efficacité, offrant aux curateurs une plateforme pour découvrir et promouvoir des artistes émergents locaux. En facilitant cette tâche, nous aidons à surmonter les défis posés par les algorithmes des plateformes de streaming et à augmenter la visibilité des artistes francophones.

2. La découvrabilité en ligne et hors-ligne



La découvrabilité en ligne fait référence à la facilité avec laquelle un contenu peut être trouvé par les utilisateurs sur Internet. Elle dépend largement des algorithmes de recherche et de recommandation des plateformes de streaming, des réseaux sociaux et des moteurs de recherche. Pour les artistes, cela signifie optimiser leur présence numérique via des techniques de SEO (Search Engine Optimization), une activité sur les réseaux sociaux, et l'engagement des fans.

La découvrabilité hors-ligne, en revanche, se rapporte aux moyens traditionnels et physiques de faire connaître un contenu. Cela inclut les performances en direct, les diffusions radio, les événements publics et les recommandations personnelles. Les curateurs culturels jouent un rôle clé dans cette forme de découvrabilité, en présentant de nouveaux talents à un public local et en créant des expériences mémorables qui augmentent l'intérêt pour les artistes.

Bien que la découvrabilité en ligne et hors-ligne semblent distinctes, elles sont profondément interconnectées. Un artiste qui réussit à se faire remarquer lors d'un événement public peut voir une augmentation significative de ses recherches en ligne et de son streaming. Inversement, une forte présence en ligne peut attirer l'attention des curateurs hors-ligne, ouvrant des opportunités pour des performances en direct et des collaborations. Par conséquent, une stratégie efficace de découvrabilité doit intégrer à la fois des efforts en ligne et hors-ligne.

2.1. Types de curateurs culturels

Type de curateurs culturels	Rôle	Impact sur la découvrabilité en ligne
DJs	Les DJs jouent un rôle crucial en sélectionnant et en mixant de la musique pour des événements, des clubs, et des festivals. Ils ont la capacité de présenter de nouveaux artistes et de nouvelles chansons à un public large et diversifié. L'industrie de la musique électronique de danse (EDM) est évaluée aujourd'hui à près de 12 milliards de dollars. D'ici 2033, l'EDM devrait atteindre 19 168,87 millions de dollars, selon Custom Market Insights .	Les performances en direct des DJs peuvent susciter l'intérêt du public pour des morceaux spécifiques, encourageant les auditeurs à chercher ces chansons en ligne. Par exemple, lorsqu'un DJ joue une nouvelle chanson, les auditeurs peuvent utiliser des applications comme Shazam pour identifier le titre et l'artiste, ce qui mène à une augmentation des streams et des téléchargements en ligne. Les DJs ont toujours été des figures centrales dans la promotion de la musique. Depuis les débuts de la radio, les DJs ont influencé les goûts musicaux en présentant de nouvelles chansons à leurs auditeurs. Leur rôle a évolué avec le temps, mais leur capacité à dénicher des talents et à les introduire au public reste essentielle.
Influenceurs de Médias Sociaux et Blogueurs	Ces curateurs partagent des critiques, des recommandations et des playlists via leurs plateformes de médias sociaux et leurs blogs. Ils ont souvent une audience fidèle qui leur fait confiance pour découvrir de nouvelles musiques.	Lorsqu'un influenceur ou un blogueur recommande une chanson ou un artiste, cela peut conduire à une augmentation des recherches et des écoutes en ligne. Les followers, curieux de découvrir les recommandations, se tournent vers les plateformes de streaming pour écouter la musique.
Superviseurs Musicaux	Les superviseurs musicaux sélectionnent des chansons pour les films, les séries télévisées, les publicités, les librairies TikTok, et les jeux vidéo. Leur travail consiste à choisir des morceaux qui correspondent à l'ambiance et au message de l'œuvre.	La synchronisation musicale peut avoir un impact significatif sur la découvrabilité en ligne. Lorsque des chansons sont incluses dans des médias populaires, elles bénéficient d'une exposition massive. Par exemple, un morceau utilisé dans une série ou un contenu à succès peut conduire à une augmentation exponentielle des streams en ligne, les spectateurs cherchant à écouter la chanson qu'ils ont aimée dans le contexte du film ou de la série. Cette visibilité accrue aide les artistes à atteindre un public plus large et à renforcer leur présence numérique.
Curateurs de Playlists dans les Espaces Publics	Ces curateurs créent des playlists pour divers espaces publics, influençant l'atmosphère et l'expérience auditive des lieux (bureaux, écoles, magasins, etc.). Ces lieux permettent également aux auditeurs de découvrir de la musique dans un contexte social et engageant.	Les gens qui entendent une chanson qu'ils aiment dans un espace public sont souvent incités à utiliser des applications comme Shazam pour identifier la musique. Cela peut conduire à des recherches en ligne et à des ajouts aux bibliothèques personnelles des auditeurs sur les plateformes de streaming.
Directeurs de Programmation de Spectacles ou Festivals	Ils sélectionnent les artistes et les groupes qui se produiront lors d'événements en direct, offrant une plateforme pour que les artistes se connectent avec le public.	Les performances live dans des festivals ou des concerts peuvent attirer de nouveaux fans, qui chercheront ensuite la musique des artistes en ligne. De plus, les enregistrements de performances live sont souvent partagés sur les réseaux sociaux, augmentant encore la visibilité en ligne.

Directeurs de Programmation de Radio

Ils choisissent les morceaux diffusés sur les stations de radio, influençant ce que les auditeurs entendent au quotidien.

La diffusion radio est une puissante forme de promotion. Les auditeurs qui entendent une chanson à la radio et l'apprécient peuvent chercher le titre en ligne, augmentant ainsi les streams et les téléchargements. Les radios en ligne et les podcasts amplifient cet effet en rendant la musique accessible à un public mondial.

Shazam est une application mobile qui permet aux utilisateurs d'identifier les chansons qu'ils entendent en direct grâce à l'intelligence artificielle. Lorsqu'un utilisateur shazame une chanson, l'application affiche non seulement le titre et l'artiste, mais propose également des liens pour écouter la chanson sur des plateformes de streaming et pour acheter des billets pour les prochains concerts de l'artiste grâce à son intégration avec *BandsInTown*.

2.2. Études de cas et témoignages

Des artistes comme *Stromae*, *Angèle* et *Pomme* ont partagé leurs expériences sur la façon dont la découverte par des curateurs hors-ligne (DJs, les festivals et superviseurs musicaux) a propulsé leur carrière en ligne, grâce aux opportunités de rencontres qu'ils créent. *Christine and the Queens* a aussi bénéficié d'une exposition massive après ses performances dans des festivals et ses collaborations avec des DJs qui agissent comme des amplificateurs, aidant les artistes à se démarquer dans un marché saturé. Cette visibilité hors-ligne a conduit à une augmentation spectaculaire de sa popularité en ligne, avec des millions de lectures et de vues sur ses vidéos.

Parmi les DJs francophones influents, on peut citer *David Guetta*, qui a contribué à populariser la musique électronique française à l'échelle mondiale, et *Laurent Garnier*, pionnier de la scène techno. Ces DJs, et bien d'autres, jouent un rôle crucial en mettant en lumière de nouveaux artistes et en créant des mouvements musicaux. Un autre exemple notable est le DJ français *Kungs*, qui a connu une ascension rapide après que ses morceaux ont été joués par des DJs influents lors de festivals et en club.

Des artistes comme *Yael Naim* et *M83* ont vu leur popularité augmenter considérablement après que leurs chansons ont été utilisées dans des publicités et des films. Par exemple, le morceau "Je Veux" de *Zaz* a gagné en notoriété internationale après avoir été synchronisé dans plusieurs campagnes publicitaires.

3. Principales recommandations

Voici les **4 recommandations** présentées dans ce mémoire, afin de favoriser la découvrabilité hors-ligne, et conséquemment la découvrabilité en ligne :

1. Continuer bien sûr à encourager le développement et le soutien de plateformes numériques dédiées à la découverte de la musique francophone (ex: programmes de subventions, fonds dédiés à la R&D pour améliorer les algorithmes de recommandation, etc.)

Les bailleurs de fonds gouvernementaux pourraient intensifier leur soutien aux plateformes québécoises (ex : *MusiQC*, *PalmaresADISQ*, *HITstory*, etc.) qui offrent des alternatives ou des compléments à Spotify, Apple, etc.. En augmentant les subventions pour ces plateformes, la

recherche et le développement pour améliorer les algorithmes de recommandation seraient favorisés, ce qui permettrait une meilleure découverte de la musique francophone.

2. Introduire des incitations fiscales ou subventions pour les créateurs et les curateurs de la musique francophone, ou de déduction de dépenses liées à la distribution et à la promotion

Le *Gouvernement du Québec* pourrait instaurer un crédit d'impôt spécifique pour les créateurs de contenu francophone et les curateurs. Par exemple, la *SODEC* (Société de développement des entreprises culturelles) pourrait offrir des subventions couvrant une partie des dépenses liées à la distribution et à la promotion des artistes francophones, favorisant ainsi leur visibilité.

3. Promouvoir des programmes de formation pour les curateurs afin d'améliorer leurs compétences en matière de découverte et de promotion de la musique urbaine francophone (certifications professionnelles aux DJs, influenceurs, et superviseurs musicaux, axées sur la promotion de la musique francophone, etc.)

Le *Conseil des arts et des lettres du Québec* (CALQ) pourrait développer des programmes de formation certifiés pour les DJs, influenceurs et superviseurs musicaux. Par exemple, des ateliers et des séminaires spécialisés, axés sur la découverte et la promotion de la musique urbaine francophone, pourraient être organisés en partenariat avec des institutions comme *l'Université du Québec à Montréal* (UQAM) et des écoles de musique locales (*Le Loop*, etc.).

4. Encourager les partenariats entre les secteurs public et privé pour soutenir la découvrabilité hors-ligne de la musique urbaine francophone (programmes de subvention pour les collaborations entre les associations musicales, les entreprises technologiques, et les entités gouvernementales, pour développer des outils et des stratégies de promotion efficaces)

Un partenariat entre des diffuseurs tels que *Télé-Québec*, *Natyf TV*, etc. des entreprises technologiques comme *Stingray Music* ou *Geniux XR*, des centres de recherche tels que *la Chaire CREAT*, *InTempo*, *le LATICCE* ou *La Percée*, des labels tels que *Kartel Musik*, *7^{ième} Ciel*, etc., des incubateurs tels que *Zu MTL* ou *Groupe 3737*, et des associations musicales telles que *l'adisq*, *la spacq-ae*, *la socan*, *l'apem*, etc. pourrait être établi pour développer des outils et des stratégies de promotion de la musique urbaine francophone. Par exemple, un projet commun tel que celui d'*HITstory* pourrait viser la création ou l'optimisation d'une application dédiée à la découverte hors-ligne de nouveaux artistes francophones, intégrant des fonctionnalités innovantes comme la réalité augmentée pour des expériences immersives.

3.1. Objectifs et portée du cadre légal

Le cadre légal vise à :

1. Améliorer la découvrabilité des artistes musicaux francophones en ligne et hors-ligne.
2. Réduire l'impact des algorithmes biaisés qui favorisent les contenus anglophones.
3. Renforcer la promotion des talents locaux par les curateurs culturels.
4. Assurer un accès équitable aux plateformes de diffusion pour les artistes francophones.

Il s'applique aux secteurs suivants :

- **Musique et divertissement** : Inclut la musique urbaine, les genres traditionnels et contemporains.
- **Médias sociaux et plateformes de streaming** : Spotify, Apple Music, YouTube, etc.
- **Espaces publics et événements** : Festivals, concerts, clubs, et autres événements musicaux.
- **Médias audiovisuels** : Radio, télévision, films, séries, et publicités utilisant des contenus musicaux.

Il concerne les entreprises suivantes :

- **Plateformes de streaming et de diffusion** : Spotify, Apple Music, YouTube, Deezer.
- **Médias sociaux et influenceurs** : Facebook, Instagram, TikTok, blogueurs musicaux.
- **Organisateurs d'événements et festivals** : Promoteurs, gestionnaires de salles de concert.
- **Superviseurs musicaux et éditeurs de playlists** : Professionnels sélectionnant de la musique pour divers médias et espaces publics.
- **Stations de radio et médias audiovisuels** : Chaînes de radio, télévisions, producteurs de films et séries.

3.2. Nouveaux droits culturels, obligations et recommandations

Droits

1. **Droit à la découvrabilité** :
 - Les artistes francophones doivent bénéficier d'un droit fondamental à la visibilité sur les plateformes de streaming et les réseaux sociaux.
 - Les utilisateurs doivent avoir accès à des contenus culturels diversifiés et représentatifs de la francophonie.
2. **Droit à l'équité algorithmique** :
 - Les algorithmes des plateformes de streaming doivent être transparents et conçus pour éviter les biais favorisant uniquement les contenus populaires ou anglophones.
3. **Droit à la promotion équitable** :
 - Les artistes locaux doivent avoir les mêmes opportunités de promotion que leurs homologues internationaux.

Obligations

1. **Obligations des plateformes de streaming** :
 - Intégrer des mécanismes garantissant la visibilité des artistes francophones québécois et franco-canadiens dans leurs algorithmes de recommandation.
 - Assurer une part minimale de contenus francophones dans leurs playlists et recommandations automatisées.
2. **Obligations des curateurs culturels** :
 - Prioriser la sélection de musique locale et francophone pour les événements, les playlists d'espaces publics et les diffusions radio.
3. **Obligations des médias sociaux et influenceurs** :
 - Promouvoir activement les artistes francophones et diversifier les contenus recommandés à leurs audiences.

Recommandations

1. **Formation et certification :**

- Mettre en place des programmes de formation pour les curateurs (DJs, influenceurs, superviseurs musicaux) visant à améliorer leurs compétences en découverte et promotion de la musique francophone.

2. **Incitations fiscales et subventions :**

- Introduire des crédits d'impôt pour les créateurs et curateurs de musique francophone.
- Offrir des subventions pour couvrir les dépenses liées à la distribution et à la promotion des artistes locaux.

3. **Partenariats public-privé :**

- Encourager les collaborations entre le gouvernement, les entreprises technologiques et les associations musicales pour développer des outils et stratégies de promotion de la musique francophone.

Partage de renseignements et métadonnées

1. **Standardisation des métadonnées :**

- Les plateformes doivent adopter des standards communs pour les métadonnées afin de faciliter la découverte des artistes francophones.
- Inclure des informations détaillées sur l'origine linguistique et géographique des contenus.

2. **Transparence algorithmique :**

- Les plateformes doivent rendre publics les critères et mécanismes utilisés par leurs algorithmes de recommandation.

Investissements

1. **Soutien aux plateformes locales :**

- Augmenter les investissements dans les plateformes de streaming locales dédiées à la musique francophone (ex : MusiQC, PalmaresADISQ).
- Financer des projets de recherche pour améliorer les algorithmes de recommandation de ces plateformes.

2. **Développement technologique :**

- Investir dans des technologies innovantes (ex : intelligence artificielle, réalité augmentée) pour améliorer la découvrabilité et la promotion des artistes francophones.
- Supporter la création de solutions numériques facilitant l'accès des curateurs culturels à des contenus musicaux de qualité.

3.3. Suivi de la mise en œuvre

Responsabilité du suivi

Ministre de la Culture et des Communications :

- **Rôle principal** : *Le Ministère de la Culture et des Communications* aura la responsabilité générale de la mise en œuvre et du suivi des initiatives liées à la découvrabilité des contenus francophones.
- **Coordination** : Assurera la coordination entre les différents acteurs publics et privés impliqués, y compris les plateformes de streaming, les associations musicales, et les curateurs culturels.

Commissaire à la langue française :

- **Supervision linguistique** : Veillera à ce que les initiatives respectent et promeuvent la langue française, garantissant une représentation adéquate des contenus francophones.
- **Rapport annuel** : Présentera un rapport annuel sur l'état de la découvrabilité des contenus francophones, incluant des statistiques et des recommandations.

Autres organisations :

- **Observatoire de la culture et des communications (OCCQ)** : Collectera et analysera les données sur la découvrabilité des contenus francophones, fournissant des insights pour améliorer les stratégies.
- **Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)** : Offrira un soutien financier et logistique aux initiatives visant à améliorer la découvrabilité des artistes francophones.

Pouvoirs spécifiques à confier

Surveillance :

- **Monitoring continu** : *Le Ministère de la Culture et des Communications et le Commissaire à la langue française* auront le pouvoir de surveiller en continu la mise en œuvre des initiatives de découvrabilité, en collaboration avec des plateformes de streaming et des associations musicales.
- **Audit des algorithmes** : Effectuer des audits réguliers des algorithmes de recommandation des plateformes de streaming pour s'assurer qu'ils favorisent la découvrabilité des contenus francophones.

Réglementation :

- **Normes et directives** : Établir des normes et des directives claires pour les plateformes de streaming concernant la promotion des contenus francophones.
- **Certification des curateurs** : Mettre en place un système de certification pour les curateurs culturels (DJs, influenceurs, superviseurs musicaux) qui respectent les standards de promotion de la musique francophone.

Contrôle :

- **Mesures correctives** : Le Ministère de la Culture et des Communications et le Commissaire à la langue française auront le pouvoir d'imposer des mesures correctives aux plateformes qui ne respectent pas les normes de découvrabilité des contenus francophones.
- **Sanctions** : En cas de non-conformité, des sanctions financières et administratives pourront être appliquées aux plateformes et aux curateurs qui ne remplissent pas leurs obligations.

Mécanismes de rapport

- **Rapports trimestriels** : Les plateformes de streaming, les associations musicales, et les curateurs culturels devront soumettre des rapports trimestriels sur leurs activités liées à la promotion de la musique francophone.
- **Évaluation publique** : Les résultats des initiatives et des mesures de suivi seront publiés annuellement, offrant une transparence et permettant au public de suivre les progrès réalisés.

En mettant en place une structure claire de responsabilité, de surveillance, de réglementation et de contrôle, le suivi de la mise en œuvre des initiatives de découvrabilité des contenus francophones sera efficace et rigoureux, garantissant ainsi la promotion et la protection de la culture francophone.

4. Conclusion

Les artistes musicaux francophones affrontent des défis uniques pour se démarquer face à la prédominance des contenus anglophones, aggravés par des algorithmes de streaming et de réseaux sociaux qui favorisent les artistes populaires. Actuellement, les curateurs culturels, tels que les DJs et les superviseurs musicaux, privilégient la musique étrangère, compliquant l'accès à la musique émergente locale. Les hypothèses de ce mémoire indiquent que la découvrabilité en ligne peut être améliorée par une meilleure découvrabilité hors-ligne et que les curateurs culturels jouent un rôle clé dans cette dynamique. Des recommandations incluent le soutien aux plateformes numériques dédiées, des incitations fiscales pour les créateurs et curateurs, des programmes de formation pour les curateurs, et des partenariats public-privé pour soutenir la musique francophone. En intégrant ces stratégies, la visibilité et la reconnaissance des artistes francophones peuvent augmenter significativement, renforçant ainsi leur présence sur la scène mondiale.